



Service de police  
de la Ville de Montréal

# Lutte aux graffitis à Montréal.



Le Service de police de la Ville de Montréal, mise sur la collaboration des commerçants pour contrer ce type de criminalité.

**Chaque année, le SPVM et la Ville de Montréal répertorient plusieurs milliers de graffitis.**

**Il est donc recommandé aux commerçants de :**

- ★ Contrôler la vente de peinture en aérosol en exposant les produits sous clé afin d'en éviter le vol.
- ★ Signaler tout acte de vandalisme constatés via le 9-1-1.  
N'hésitez pas à porter plainte.
- ★ Enlever les graffitis dès leur apparition. Plus vous les ferez disparaître vite, moins votre propriété sera susceptible d'être la cible des vandales.
- ★ Vous assurer que votre propriété soit d'apparence propre et soignée. Les déchets, les clôtures brisées et les broussailles peuvent attirer les vandales.
- ★ Éloigner les véhicules, les bennes à rebuts et les autres objets des murs et recouvrez les tuyaux afin d'empêcher l'accès au toit ou aux étages supérieurs des immeubles.
- ★ Présenter des structures qui ne constituent pas des cibles attrayantes pour les graffiteurs. Évitez les grandes surfaces lisses aux couleurs claires.
- ★ Poser des clôtures et d'autres obstacles pour dissuader les gens de passer près de votre maison ou de votre établissement.
- ★ Commander à des artistes communautaires la réalisation d'une murale sur les surfaces qui sont constamment la cible des graffiteurs.

Cette collaboration souhaitée vise la résolution des graffitis commis sur son territoire. Le Service de police vous remercie pour votre appui.